



Les Ours Blancs
Siège Social :
Plage du Port Vieux
64200 BIARRITZ
oursblancsbiarritz@gmail.com

Réunion du Comité des Ours Blancs

Lundi 29 mai à 18h, au cabinet de Christine Rannou-Ader , Biarritz

Présents : Laurence CASTEL, Jean-Bernard COLAS, Philip DAWSON, Victoria LAVIE, Patrick MEVEL, Christine RANNOU-ADER, Joël THEVENIN

Excusés : Pascale GAILLARD, Claire MIRTAIN, Philippe NAUDET, Claire SAINT-MARTIN-LOPEZ

7 membres du Comité sur un total de 11 sont donc présents.

Ordre du jour

(1) Signature du contrat d'édition du livre des Ours Blancs

(2) Photo-portrait pour le livre des Ours Blancs

(3) Projet de film d'auteur autour des Ours Blancs

(1) Signature du contrat d'édition du livre des Ours Blancs

Le comité décide de contracter avec la société d'édition Contre-Jour (Claude Nori) dont la proposition a finalement été jugée la plus intéressante.

En vue de cette édition, Contre-Jour a obtenu une subvention de 1000 € de la part du Conseil Général. De son côté, en vue du lancement du livre, l'association Les Ours Blancs a obtenu une subvention de 2000 € de la part de la Mairie de Biarritz.

Le contrat d'édition, tout à fait classique, est à la disposition des membres qui le demanderont. Les points clés en sont les suivants :

- Le livre fera 112 pages (au lieu des 96 prévues initialement)

- L'association les Ours Blancs s'engage pour un pré-achat de 300 exemplaires au tarif de 20 € chacun, soit un montant de 6000 €. Il s'agit d'Euros TTC car le comité rappelle que l'association ne peut pas déduire la TVA (5,5%). En réunion, Christine Rannou-Ader signe la commande relative à ce pré-achat qui prévoit un versement comptant de 30%, soit 1800 €.TTC.
- Le premier tirage sera de 800 exemplaires, dont 300 pré-achetés par le club et 500 à vendre par Contre-Jour via son réseau de distribution au prix de 30 € l'exemplaire.
- L'association ne percevra de droits d'auteur (6 %) qu'au-delà des 400 premiers exemplaires vendus par Contre-Jour.

Le comité est conscient du fait que le pré-achat de 300 exemplaires (soit 6000 €) représente une charge financière dont une fraction importante risque d'être portée « un certain temps » par l'association en fonction du nombre d'exemplaires qui seront effectivement achetés par les membres. Le comité estime - au doigt mouillé- qu'entre 100 et 200 exemplaires devraient être achetés par les membres (toujours au prix unitaire de 20 €). Il resterait donc entre 100 et 200 exemplaires à écouler hors les Ours Blancs selon un mode de distribution qui ne fasse pas concurrence à Contre-Jour. Au moins jusqu'à ce que Contre-Jour ait épuisé le tirage qui lui revient.

(2) Photo-portrait pour le livre des Ours Blancs

Claude Nori -qui est aussi photographe- se propose d'illustrer le livre par un visuel composé d'une mosaïque des portraits de tous les membres qui auront bien voulu poser devant son objectif. Cette prestation est évidemment gratuite.

L'idéal serait qu'un maximum de membres – voire tous- figurent sur ce visuel. Une séance s'est déjà déroulée ce samedi 27 mai entre 10 et 13 h qui n'a cependant permis de récolter qu'une cinquantaine de portraits. Deux séances de rattrapage sont donc programmées :

- Dimanche 4 juin de 10 à 11 heures
- Mercredi 7 juin de 10 à 11 heures.

(3) Projet de film d'auteur autour des Ours Blancs

Claude Nori qui s'attache à filmer des scènes quotidiennes prises sur le vif ainsi que des partis pris esthétiques, se propose de réaliser un film d'auteur (format 52 minutes) autour des Ours Blancs. Ce film portera un regard subjectif (celui de l'auteur) sur les Ours Blancs, leur philosophie, l'euphorie de nager par tous les temps et finalement un art de vivre où les qualités humaines l'emportent souvent sur les sportives.

Ce film pourra faire appel à des témoignages de cinq à dix des membres des Ours Blancs choisis par Claude Nori et volontaires qui exprimeront leur propre point de vue et non pas nécessairement celui de l'association.

Il ne s'agit donc pas d'un film institutionnel tel qu'il aurait pu être commandé par l'association selon un cahier des charges bien défini, mais d'une œuvre d'auteur sur laquelle elle ne peut exercer aucune censure. L'association n'est donc pas partie prenante dans la réalisation de ce film mais se réjouit de l'intérêt qu'elle peut susciter chez les artistes et auteurs. Elle espère simplement que l'image de l'association qui sera véhiculée par ce film sera plutôt favorable.

En tout état de cause, aucun contrat ni aucune participation financière de l'association n'est envisageable.

La production sera assurée par « Les Films en Hiver ». La réalisation par Frank Landron en collaboration avec Claude Nori.

La réunion se termine à 20 h

Le secrétaire, Joël Thévenin

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Thévenin', is centered on a light blue rectangular background.